

Chargé(e) de programme – Politiques et stratégies (SAMS), Adjoint(e) au/à la Chef(fe) de la résilience

1. Contexte et objectif de la mission

Dans le cadre de la promotion du développement rural et de la sécurité alimentaire à Madagascar, il est essentiel de renforcer les capacités des organisations paysannes et de structurer les chaînes de valeur agricoles. Ces actions permettront d'améliorer la compétitivité des produits agricoles, d'accroître les revenus des producteurs et de renforcer leur résilience face aux effets du changement climatique.

La présente mission de consultation vise à apporter un appui technique aux équipes du bureau de pays dans la mise en œuvre du plan stratégique national, ainsi qu'une assistance technique aux structures chargées du pilotage des politiques relatives à la sécurité alimentaire, au capital humain et au développement durable.

Le/la consultant(e) sera chargé(e) de fournir un appui technique et stratégique aux organisations paysannes afin de développer des chaînes de valeur durables et inclusives. Il/elle travaillera en étroite collaboration avec différents acteurs locaux et partenaires institutionnels, notamment les pouvoirs publics, le secteur privé et les organisations de développement, afin de mettre en place des actions concrètes permettant d'améliorer la rentabilité et la résilience des chaînes de valeur agricoles ciblées.

Le/la candidat(e) exercera également les fonctions d'Adjoint(e) au/à la Chef(fe) de la résilience et assurera l'intérim en son absence. Il/elle supervisera, guidera et accompagnera le personnel technique du programme.

Ce poste implique un leadership technique dans la conception, la gestion et la supervision de programmes complexes visant à renforcer la résilience face au changement climatique, aux chocs économiques et à l'insécurité alimentaire.

Le/la consultant(e) travaillera sous la supervision du/de la Chef(fe) de la section Résilience et recevra, selon les besoins, des orientations du/de la Chef(fe) de programme et de la direction.

2. Principales responsabilités

Les responsabilités ci-dessous ne sont pas exhaustives et s'exercent dans les limites des pouvoirs délégués.

1. Analyse des chaînes de valeur

- Identifier et analyser les chaînes de valeur agricoles prioritaires pour le développement rural et la sécurité alimentaire.
- Évaluer les besoins et les difficultés des organisations paysannes intervenant dans les chaînes de valeur sélectionnées.

2. Renforcement des capacités des organisations paysannes

- Fournir aux organisations paysannes des formations et des outils de gestion adaptés afin d'améliorer leurs capacités.
- Accompagner les organisations paysannes dans l'élaboration de plans d'affaires et de stratégies de commercialisation.

3. Développement des chaînes de valeur

- Collaborer avec les différents acteurs des chaînes de valeur, notamment les producteurs, les transformateurs et les transporteurs, afin d'améliorer la coordination et l'intégration de leurs activités.
- Soutenir l'identification et la mise en œuvre de solutions permettant de réduire les pertes après récolte, d'améliorer la qualité des produits et de faciliter l'accès aux marchés.

4. Appui à la gouvernance et à la gestion des risques

- Aider les organisations paysannes à mettre en place des mécanismes de gouvernance efficaces.
- Élaborer des approches de gestion des risques, notamment en matière de gestion des risques agricoles et d'outils d'assurance récolte.

5. Suivi et évaluation

- Élaborer un système de suivi et d'évaluation permettant de mesurer les progrès réalisés par les organisations paysannes dans la mise en œuvre des stratégies de développement des chaînes de valeur.
- Produire des rapports périodiques sur l'avancement de la mission, présentant les résultats obtenus, les difficultés rencontrées et les recommandations pour la suite.

6. Fonctions d'Adjoint(e) au/à la Chef(fe) de la résilience

- Assurer les fonctions d'Adjoint(e) au/à la Chef(fe) de la section Résilience.

- Apporter un soutien à la coordination stratégique, à la supervision des programmes et à la mobilisation des parties prenantes.
- Garantir la continuité du leadership en l'absence du/de la Chef(fe) de la résilience.

3. Cadre de leadership du Programme alimentaire mondial (PAM) : normes communes de comportement

A. Montrer l'exemple avec intégrité

Respecter les valeurs, les principes et les normes du PAM

- Respecter les valeurs, les principes et les normes du PAM, et encourager les autres à en faire autant.

Respecter les autres et valoriser la diversité

- Valoriser la diversité en utilisant un langage respectueux et inclusif, et encourager les autres à adopter la même attitude.

Rester concentré(e) et calme sous pression

- Garder son calme et rester concentré(e) dans les situations de pression.
- Encourager les autres à faire de même et leur apporter des conseils et un soutien pour gérer les situations difficiles.

Faire preuve d'humilité et de volonté d'apprendre

- Faire preuve d'humilité et de volonté d'apprendre et de partager ses connaissances.
- Solliciter régulièrement des retours, en tenir compte et saisir les occasions de développement professionnel.

B. Obtenir des résultats et respecter ses engagements

Produire des résultats ayant un impact maximal

- Définir des objectifs cohérents avec les résultats attendus et assumer, individuellement ou collectivement, la responsabilité de l'obtention de résultats ayant le plus grand impact possible.

Déléguer de manière appropriée

- Déléguer les responsabilités de manière responsable et fournir le soutien nécessaire afin de permettre aux autres d'obtenir des résultats.

S'adapter rapidement au changement

- Réagir rapidement aux changements dans différents contextes et adapter son approche en conséquence.

C. Favoriser l'inclusion et la collaboration

Être inclusif(ve) et collaboratif(ve)

- Promouvoir le travail d'équipe inclusif et la sécurité psychologique en encourageant les collègues à collaborer, à partager leurs idées et à soulever ouvertement les problèmes.

Fournir des retours constructifs en temps utile

- Soutenir le développement des autres en leur fournissant des retours constructifs et opportuns.

Développer et partager de nouvelles perspectives

- Rechercher des points de vue diversifiés, leur accorder de l'importance et les écouter attentivement afin de comprendre, d'apprendre, de développer et de partager de nouvelles perspectives.

D. Faire preuve de réflexion stratégique

Communiquer et concrétiser la vision du PAM

- Communiquer la vision du PAM et contribuer à sa réalisation ainsi qu'à l'atteinte des résultats opérationnels, afin d'apporter des solutions pertinentes.

Faire preuve de curiosité et adopter de nouvelles méthodes de travail

- Manifester de la curiosité et concevoir et mettre en œuvre de nouvelles façons de travailler lorsque cela est pertinent.

Analyser et évaluer les données

- Recueillir des données et des points de vue variés, partager les connaissances et utiliser des éléments probants pour éclairer la prise de décision.

Prendre en compte les conséquences des décisions

- Mettre en œuvre les décisions en tenant compte des risques et des conséquences des actions sur les équipes, les projets et les autres initiatives.

E. Construire et entretenir des partenariats durables

Développer des partenariats

- Initier et développer des partenariats en identifiant et en promouvant des domaines d'intérêt commun et des possibilités de bénéfices mutuels.

Collaborer pour atteindre des objectifs communs

- Collaborer avec les partenaires pour atteindre des objectifs communs, en partageant les informations et en travaillant conjointement.

4. Qualifications et expérience

Formation

Être titulaire d'un diplôme universitaire de niveau supérieur en agronomie, économie agricole, développement rural ou dans un domaine connexe.

Expérience professionnelle

Justifier d'au moins cinq (5) années d'expérience avérée dans les domaines suivants :

- Le développement des chaînes de valeur agricoles ;
- L'accompagnement et le soutien aux organisations paysannes.

Langues

Posséder de solides compétences interpersonnelles et de communication en français et en anglais, permettant d'interagir efficacement avec diverses parties prenantes.

Connaissances et compétences

- Connaissance des marchés et de la gestion des risques : comprendre la dynamique des marchés et les mécanismes de gestion des risques dans les contextes agricoles.
- Connaissance du contexte malgache : bien connaître Madagascar, notamment les défis liés à la sécurité alimentaire et au développement rural dans la région.

- Compétences analytiques : capacité à réaliser des analyses techniques et économiques des systèmes énergétiques, comme indiqué dans l'offre originale.
- Sensibilité culturelle : connaître les enjeux socio-économiques et environnementaux de Madagascar, en particulier dans les zones rurales.
- Flexibilité : être disposé(e) à effectuer des déplacements fréquents dans des zones reculées et à travailler dans des conditions difficiles.

5. Date limite de candidature

3 novembre 2026